

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**La douane de Nouvelle-Aquitaine présente  
ses résultats pour l'année 2024**

Bordeaux, le 27 mars 2025

La douane, administration de la frontière et de la marchandise, est chargée de son contrôle pour protéger la population, l'économie et l'environnement.

En 2024, les 945 agents de la direction interrégionale des douanes de Nouvelle-Aquitaine (DINA) ont poursuivi leur action et obtenu des résultats remarquables tant en matière de **lutte contre les trafics et la criminalité organisée** qu'en matière d'**accompagnement et de soutien des entreprises**.

Forte de l'engagement permanent et de la détermination de ses agents, la douane de Nouvelle-Aquitaine s'est adaptée aux évolutions des différents phénomènes de fraude.

Les saisies en matière de **stupéfiants**, jusqu'à présent, marquées par la quasi-exclusivité du cannabis se sont diversifiées avec une augmentation considérable des saisies de cocaïne (360 kg en 2024 contre 37 kg en 2023 soit une hausse de 873 %) et d'ecstasy (226 kg contre 5 kg en 2023 soit une hausse de 4 420 %).

La brigade de Dax a ainsi réalisé une saisie exceptionnelle de 153,080 kg de cocaïne le 27 septembre dernier. La marchandise de fraude a été découverte par les douaniers dissimulée dans une cache aménagée dans un semi-remorque frigorifique.

En cette année olympique, la douane de Nouvelle-Aquitaine a porté une attention particulière aux **contrefaçons** liées aux jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. 157 médailles contrefaisantes arborant les anneaux olympiques ont ainsi été saisies par le bureau de douane de Mérignac en juillet dernier. De manière plus générale, ce sont 181 375 articles qui ont été retirés du marché avec un nombre record de constatations depuis 5 ans.

La DINA a, par ailleurs, obtenu un résultat historique en matière de **protection du consommateur** (jeux et jouets, produits de soin corporel, médicaments, miel érectile équipement électrique, électronique et informatique) avec 524 infractions relevées en 2024 soit une hausse de 26,26 %.

Moins connue du grand public, **la mission de contrôle des transferts de déchets** a donné lieu à près de 12 contentieux.

Enfin, alors que la douane a dévoilé le 7 octobre 2024 sa nouvelle stratégie douanière de lutte contre les flux financiers illicites, la douane de Nouvelle-Aquitaine a saisi 2,2 millions d'euros d'**avoirs criminels** en 2024 soit une hausse de 51,90 %.

En dehors de la lutte contre les trafics illicites, les douaniers sont également impliqués dans l'**accompagnement des entreprises** pour leurs opérations de commerce international. À cet égard, 250 entreprises ont été conseillées par les pôles d'action économique de Bordeaux, Poitiers et Bayonne lors d'entretiens en 2024 soit une hausse de 12,61 %.

Par ailleurs, ces services ont mis en place les « réflexe douane » qui sont des rendez - vous mensuels pour guider les opérateurs à travers les nuances des procédures douanières. Près de 1200 inscriptions ont été comptabilisées lors de ces webinaires en 2024.

Il est à noter également une nette diminution du **délai moyen d'immobilisation des marchandises lors de leur dédouanement**. Les marchandises sont dédouanées en moyenne en 3 minutes et 8 secondes soit une diminution de 16,95 %.

Par ailleurs, la douane **accompagne le réseau des buralistes** notamment dans le cadre de l'aide à la sécurisation des débits. 257 dossiers ont été instruits en 2024 pour un montant total de 1 177 259,08 euros versés aux buralistes. La direction interrégionale a également signé la convention sécurité et lutte contre le marché parallèle du tabac le 6 avril 2024 à Bordeaux.

Enfin, la douane est responsable de la **régulation économique et fiscale de la filière vitivinicole**. À ce titre, les services de Nouvelle-Aquitaine se sont mobilisés en 2024 dans la mise en œuvre des dispositifs de soutien économique à un secteur en difficulté.

L'ensemble des chiffres clés 2024 de la douane de Nouvelle-Aquitaine est à retrouver dans l'infographie.

**Contact presse :**

Camille Monge Courjeau – 09 70 27 56 68 – [camille.monge@douane.finances.gouv.fr](mailto:camille.monge@douane.finances.gouv.fr)